

LES AVENTURES D'ÉLISÉE RECLUS À BRUXELLES (2^{ème} partie)...

Entrée interdite aux anarchistes

Dans le premier épisode, nous avons raconté comment Élisée Reclus avait été invité à occuper la chaire de Géographie comparée à l'*Université Libre de Bruxelles*, à l'invitation du Recteur, un autre géographe, Hector Denis. Nous avons vu comment le Conseil d'administration de l'université s'était dégonflé devant la perspective d'accueillir un anarchiste dans ses rangs, suite à l'attentat parisien d'Auguste Vaillant, le 9 décembre 1893. Du coup, le cours d'Élisée Reclus, qui devait commencer au début de l'année 1894 est ajourné sine die...

Avec une élégance consommée, les concernés n'ont pas jugé utile d'avertir personnellement le principal intéressé. Ce dernier apprend donc l'ajournement de son cours par les journaux. Dans un courrier du 5 janvier 1894, Élisée Reclus interpelle l'administrateur-inspecteur Charles Graux. Il s'étonne de ne pas avoir reçu un avis officiel et déplore l'absence d'explication: «*Vous jugerez certainement qu'il m'importe de savoir si le retard de mes conférences a été décidé pour des motifs qui indiquent un blâme contre moi ou pour des raisons absolument étrangères à ma personne*» (1).

Piteusement, la réponse de Graux s'apparente à un déballonnement de bon bourgeois craignant des troubles à l'ordre public dans une institution plaçant désormais l'audace et la liberté bien au-dessous de la respectabilité et du conformisme: «*Les cours consacrés à l'enseignement des sciences sociales sont maintenant ouverts au public. On exige de ceux qui y assistent ni inscription ni carte d'entrée. Le vôtre réunirait assurément des auditeurs en très grand nombre et, dans les circonstances actuelles, il pourrait se mêler à la foule attirée par votre science et votre renommée, des groupes qui se livreraient à des manifestations sympathiques ou hostiles inspirées par des mobiles étrangers à vos leçons. Pour éviter des faits de ce genre, qui porteraient atteinte à la fois à la dignité de votre enseignement et à l'ordre d'une institution exclusivement consacrée à la science, le Conseil d'Administration a pris la décision que j'ai l'honneur de vous faire connaître.*

Parmi les membres du corps enseignant et dans les rangs des étudiants, il se trouve peu d'anarchistes, à proprement parler. Mais on voit se lever, parmi les libéraux progressistes et les socialistes (ces derniers en pleine ascension politique depuis la création du *Parti Ouvrier Belge* en 1884), toute une faction pour qui il n'est pire injure à la libre-pensée que d'interdire à quelqu'un d'enseigner en raison de ses convictions. Et ce tant parmi les étudiants que parmi les enseignants.

Anarchiste, Reclus? Soit, mais c'est le géographe qui a été invité à occuper la chaire de géographie comparée. Lui refuser d'entrer en fonction, c'est la pire atteinte qui puisse être faite à la liberté de penser qui est censée être le fleuron de l'*Université «libre» de Bruxelles*. C'est, au fond, ne pas faire mieux que les cathos, les parangons du dogmatisme contre lesquels toute la faction laïque du jeune royaume a prétendu fonder son existence...

Paradoxalement, les plus ardents avocats de la cause d'Élisée Reclus ne sont donc pas des anarchistes, mais des socialistes, comme Edmond Picard et Émile Vandervelde, et des libéraux, comme Paul Janson. Quant à Élisée Reclus lui-même, son sentiment demeure partagé en ce début d'année 1894. Il a «*pris le parti, écrit-il dans une lettre à Perron du 6 janvier 1894, de trouver cela très drôle*» (2). Par ailleurs, les cercles étudiantins, très actifs en ces années-là sur le campus bruxellois, votent deux motions de défense du libre-examen, portées par le *Cercle Universitaire* et le *Cercle Polytechnique*.

(1) Correspondance, t.3, Élisée Reclus, (1830-1905), p.153.

(2) Ibid. p.154.

Ainsi les signataires de la motion du 13 janvier affirment-ils ne reconnaître à «aucune autorité le droit de leur défendre de penser ce qui leur plaît et de déclarer ce qu'ils pensent et passent outre aux menaces de l'administrateur-inspecteur».

L'autre motion, un «Appel aux étudiants» paru le 15 janvier et où figurent les signatures de trois enseignants de l'université, se conclut quant à lui sur ces mots: «*Il importe de démontrer à ce corps qui se recrute lui-même qu'il n'est plus en accord avec le large esprit qui doit inspirer une Université qui se dit libre. Ne comptez ni avec les menaces par lesquelles on essaye de vous intimider, ni avec les périls scolaires qu'on vous fait entrevoir. [...] Ne faiblissez pas! On parle de vous contraindre à la soumission. C'est vous qui avez le droit de crier à la pédagogie arrogante et oppressive: se soumettre ou se démettre!*».

Entre-temps, le président du *Cercle Universitaire* a d'ores et déjà invité Élisée Reclus à venir malgré tout à Bruxelles, pour donner des conférences, sous forme de cours libres, en dehors de l'établissement qui l'a désavoué. Pour le géographe, c'est une opportunité qui s'avère intéressante, surtout s'il a l'occasion de s'adresser à ces étudiants qui, sans le connaître personnellement, lui ont assuré un soutien dévoué: «*Je pense qu'il est toujours bon de dire simplement ce qu'on croit être la vérité et je serais doublement heureux de faire ce cours si parmi les auditeurs je comptais ces jeunes dont je me sentais déjà l'ami*» (3).

Pour autant, les fossiles et vieux barbons qui composent le Conseil d'administration de l'*Université Libre de Bruxelles* ne sont pas décidés à laisser quelques éléments perturbateurs venir leur tenir la dragée haute. Les motions et blâmes adressés au Conseil d'administration, pour «*atteinte portée à l'encontre du libre examen*», sont jugés offensants par ce dernier. Les sanctions disciplinaires sont à l'ordre du jour. Le bon vieux paternalisme libéral, toujours d'actualité dans les milieux prétendument progressistes, a recours à une astuce bien reniflée, supposez un peu: on va enjoindre aux pères des étudiants d'intervenir, de ramener les galopins à la raison et ce sous la menace d'une exclusion. On n'a pas de doute là-dessus, faut croire: au papa de montrer qu'il est seigneur et maître sous son toit!

Le résultat escompté réserve pour le moins un effet de pétard mouillé!... Pire: c'est même tout l'inverse qui se produit! La ferveur étudiante se trouve raffermie par les soutiens affluent de toute part, notamment d'autres cercles d'étudiants, d'autres universités. Le corps enseignant compte également quelques réfractaires dans ses rangs, comme on a dit plus haut, parmi lesquels figurent Guillaume de Greef, Émile Vandervelde, Edmond Picard, le Recteur Hector Denis, Paul Janson. Ce dernier est à l'initiative de la création d'un comité de protestation, bientôt surnommé le «*Comité Janson*», qui assure de son appui les étudiants exprimant leur mécontentement suite à l'ajournement du cours du célèbre géographe. Ce comité, composé de dix-huit signataires, anciens élèves de l'ULB, députés, avocats, journalistes, et trois enseignants de l'université, incite résolument les étudiants à tenir tête au Conseil d'administration.

Le comité organise le 20 janvier 1894 un grand meeting à l'Alcazar, au cours duquel ses membres s'engagent, dans l'éventualité où le Conseil d'administration exclurait effectivement des étudiants, à organiser des cours de remplacement en-dehors de l'université afin de les préparer aux examens.

Dans le chef des membres du *Comité Janson*, stimulés sans doute par les éléments les plus radicaux des *Cercles universitaires*, un projet vient de germer. Si l'*Université Libre de Bruxelles* trahit son mot d'ordre, sa raison d'être, à savoir la liberté de parole, de pensée et d'enseignement, laissons-la aux fossiles et aux vieux barbons! L'idée de la fondation d'une nouvelle université, vraiment libre, commence à voir le jour. Dans la foulée, la loge maçonnique des *Amis Philanthropes* (celle à laquelle appartenaient la plupart des fondateurs de l'*Université Libre de Bruxelles*!) fait savoir qu'elle met à disposition ses locaux pour la tenue d'éventuels cours de rechange.

Dans une réponse d'Élisée Reclus à un courrier de Paul Janson, le géographe ne fait pas mystère de l'enthousiasme qui l'anime: «*Je suis tout à la science, tout à mes compagnons d'étude, tout à la mission d'enseignement qui me sera confiée par vous*». Toutefois, nous verrons plus loin qu'il convient de nuancer ce propos si l'on ne veut pas trahir la lucidité dont faisait preuve le géographe anarchiste pour jauger la situation.

Désormais, le conflit devient irréversible, de part et d'autre. Le «vénérable» des *Amis Philanthropes*, Goblet d'Alviella, qui tenait Reclus pour un individu «*connu pour ses opinions exaltées*», se démet de ses fonctions au sein de la loge. De son côté, le recteur Hector Denis remet sa démission au Conseil d'adminis-

(3) Ibid.

tration de l'université le 25 janvier. Les cours de Guillaume de Greef, seul enseignant signataire de l'appel aux étudiants à ne pas s'être rétracté, sont suspendus.

Enfin, les derniers étudiants à refuser de revenir sur leur décision défilent un à un devant le pro-recteur Léon Vanderkindere, en une sorte de petit tribunal d'exception. L'exclusion est prononcée contre une poignée d'étudiants parmi les plus résolus.

Dans les couloirs de l'*Alma Mater*, Vanderkindere est hué chahuté. Les étudiants manifestent à plusieurs reprises en faveur de Denis et de de Greef. La situation devient tendue à l'extrême, au point d'amener le Conseil d'administration, le 30 janvier, à fermer l'université durant une durée indéterminée. Le 1^{er} février, les étudiants en viennent encore aux mains avec les forces de police, rue des Sols.

L'édition du 2 février du journal *L'Indépendance* se fait l'écho de la situation: «*On ne parle toujours que de cela et pour cause, car l'agitation continue de plus belle. À preuve les manifestations étudiantes de mercredi... Rien n'est plus triste comme l'aspect des grands bâtiments dépeuplés.*».

Et tandis que le Conseil d'administration s'obstine dans ses visées disciplinaires, les premières leçons de la future «*Université nouvelle*» se déroulent dans les locaux des *Amis Philanthropes*. Cette fois, la sécession est consommée, d'autant plus qu'une trentaine de professeurs étrangers ont fait savoir qu'ils étaient prêts à venir y enseigner.

Le début des cours d'Élisée Reclus est annoncé pour 2 mars.

Christophe.
